

Désignation : Europropulsion

Rubriques	France		Exportation			décembre 2022	décembre 2021
	FA		FB				
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production - biens	FD	51 922 243	FE	15 038 704	FF	66 960 947	99 648 562
vendue - services	FG	19 937 059	FH	26 769 183	FI	46 706 242	51 738 153
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>FJ</b>	<b>71 859 302</b>	<b>FK</b>	<b>41 807 887</b>	<b>FL</b>	<b>113 667 189</b>	<b>151 386 715</b>
Production stockée					FM	26 246 040	(604 086)
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	230 807	214 239
Autres produits (1) (11)					FQ	631	3 408
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>				<b>I</b>	<b>FR</b>	<b>140 144 667</b>	<b>151 000 277</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	127 096 451	135 853 550
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	953 687	1 034 883
Salaires et traitements					FY	5 738 946	6 214 275
Charges sociales (10)					FZ	2 644 708	2 719 774
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	520 116	765 934
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	48 016	55 120
Autres charges (12)					GE	13 795	17 419
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>				<b>II</b>	<b>GF</b>	<b>137 015 719</b>	<b>146 660 955</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>GG</b>	<b>3 128 947</b>	<b>4 339 322</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée				<b>III</b>	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				<b>IV</b>	GI		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	76 498	1 882
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	147 885	
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>V</b>	<b>GP</b>	<b>224 382</b>	<b>1 882</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	148 242	1 200
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>				<b>VI</b>	<b>GU</b>	<b>148 242</b>	<b>1 200</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>GV</b>	<b>76 140</b>	<b>682</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					<b>GW</b>	<b>3 205 087</b>	<b>4 340 003</b>

Rubriques		décembre 2022	décembre 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 137 726	5 456
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	81	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		4 067 968
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>	<b>VII HD</b>	<b>4 137 807</b>	<b>4 073 424</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 284	3 134 146
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	47 685	61 441
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 085	3 750
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>	<b>VIII HH</b>	<b>112 054</b>	<b>3 199 337</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>4 025 753</b>	<b>874 087</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX HJ	863 660	610 172
Impôts sur les bénéfices	X HK	297 138	(360 989)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>HL</b>	<b>144 506 856</b>	<b>155 075 583</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>HM</b>	<b>138 436 814</b>	<b>150 110 675</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>6 070 042</b>	<b>4 964 907</b>



61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **EUROPROPULSION**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **EUROPROPULSION**

Société anonyme

RCS 388 250 797 NANTERRE

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société EUROPROPULSION,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUROPROPULSION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.9 « Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes annuels qui présente les effets de l'application de la publication par l'ANC de la mise à jour de sa recommandation n° 2013-02, permettant à la société d'opter pour la nouvelle méthode préconisée par l'IFRS IC sur les engagements de retraite (IFC).

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 17 mars 2023



Jean-Luc BARLET

- 1 -

# BILAN ACTIF

2050

Désignation : Europropulsion  
 Adresse : 22 Quai Galliéni 92150 Suresnes  
 N°SIRET : 38 825 079 700 015

Code APE :

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques	Montant brut	Amortissements	décembre 2022	décembre 2021
Capital souscrit non appelé	I AA			
<b>IMMOBILISAT. INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de recherche et développement	AD	AE		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	AG	1 576 075	1 400 100
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 589	
Avances,acomptes immob. incorpor.	AL	AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ	373 461	172 289
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS	6 359 359	5 395 634
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 355 623	2 593 246
Immobilisations en cours	AV	AW	110 252	
Avances et acomptes	AX	AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG	40 800	
Autres immobilisations financières	BH	BI	250 578	30 085
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>12 070 737</b>	<b>9 591 355</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN	BO	126 052 915	
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW	88 038 720	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	BY	21 891 607	
Autres créances (3)	BZ	CA	63 970 383	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	20 284 201	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	51 524	
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>320 289 351</b>	<b>320 289 351</b>
Charges à répartir/plsrs exercices	IV CL			
Primes rembours des obligations	V CM			
Ecart de conversion actif	VI CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>332 360 087</b>	<b>9 591 355</b>
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1		(3)Part à + 1 an: [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Désignation : Europropulsion

Rubriques		décembre 2022	décembre 2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/> )	DA	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence <input type="text"/> EK <input type="text"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD	121 959	121 959
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cou <input type="text"/> B1 <input type="text"/> )	DF	19 592	19 592
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )	DG		
Report à nouveau	DH	8 628 087	8 427 655
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6 070 042	4 964 907
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>16 039 681</b>	<b>14 734 114</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	0	147 885
Provisions pour charges	DQ	552 824	549 075
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>552 824</b>	<b>696 960</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participa <input type="text"/> EI <input type="text"/> )	DV	3 766	4 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	259 759 157	165 638 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 960 839	17 398 206
Dettes fiscales et sociales	DY	8 739 484	6 693 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	67 412	62 220
Autres dettes	EA	1 465	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	11 644 106	11 003 406
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>306 176 227</b>	<b>200 800 603</b>
Ecart de conversion passif	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>322 768 732</b>	<b>216 231 676</b>

Désignation : Europropulsion

Rubriques	France		Exportation			décembre 2022	décembre 2021
	FA		FB				
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production - biens	FD	51 922 243	FE	15 038 704	FF	66 960 947	99 648 562
vendue - services	FG	19 937 059	FH	26 769 183	FI	46 706 242	51 738 153
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>FJ</b>	<b>71 859 302</b>	<b>FK</b>	<b>41 807 887</b>	<b>FL</b>	<b>113 667 189</b>	<b>151 386 715</b>
Production stockée					FM	26 246 040	(604 086)
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	230 807	214 239
Autres produits (1) (11)					FQ	631	3 408
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>				<b>I</b>	<b>FR</b>	<b>140 144 667</b>	<b>151 000 277</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	127 096 451	135 853 550
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	953 687	1 034 883
Salaires et traitements					FY	5 738 946	6 214 275
Charges sociales (10)					FZ	2 644 708	2 719 774
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	520 116	765 934
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	48 016	55 120
Autres charges (12)					GE	13 795	17 419
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>				<b>II</b>	<b>GF</b>	<b>137 015 719</b>	<b>146 660 955</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>GG</b>	<b>3 128 947</b>	<b>4 339 322</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée				<b>III</b>	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				<b>IV</b>	GI		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	76 498	1 882
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	147 885	
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>				<b>V</b>	<b>GP</b>	<b>224 382</b>	<b>1 882</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	148 242	1 200
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>				<b>VI</b>	<b>GU</b>	<b>148 242</b>	<b>1 200</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>GV</b>	<b>76 140</b>	<b>682</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					<b>GW</b>	<b>3 205 087</b>	<b>4 340 003</b>

Rubriques		décembre 2022	décembre 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 137 726	5 456
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	81	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		4 067 968
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>	<b>VII HD</b>	<b>4 137 807</b>	<b>4 073 424</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	34 284	3 134 146
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	47 685	61 441
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 085	3 750
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>	<b>VIII HH</b>	<b>112 054</b>	<b>3 199 337</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>4 025 753</b>	<b>874 087</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX HJ	863 660	610 172
Impôts sur les bénéfices	X HK	297 138	(360 989)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>HL</b>	<b>144 506 856</b>	<b>155 075 583</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>HM</b>	<b>138 436 814</b>	<b>150 110 675</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>6 070 042</b>	<b>4 964 907</b>

**S.A. EUROPROPULSION**

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni

92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2022**

## **1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE:**

L'activité de l'exercice 2022 a été marquée par :

- la vente de 1,5 jeux de moteurs PB, pour 2,5 jeux vendus au cours de l'exercice précédent,
- la vente de 3 moteurs P120-VEGA , dont 1 sous forme de prototype lié au contrat de développement,
- la continuation des activités du développement P120 C , et le démarrage du nouveau projet de développement P120 C+.

## **2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES:**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

### 2-1 - Immobilisations incorporelles :

Elles correspondent à des logiciels amortis sur 3 à 5 ans en linéaire.

Les logiciels acquis et les coûts de développement interne de logiciels sont immobilisés.

Les investissements de logiciels de l'exercice s'élèvent à 83 K€, auxquels s'ajoutent les immobilisations incorporelles en cours de l'exercice précédent de 95 K€.

Au titre de l'exercice 2022, les frais de recherche et de développement, autres que les coûts de développement de logiciels, sont comptabilisés en charges d'exploitation, les critères pour leur immobilisation, tels que définis par la réglementation en vigueur, n'étant pas réunis. L'essentiel des coûts directs de recherche de l'exercice 2022 s'élève à 3.689 K€ et sont intégralement imputés sur les contrats de développement.

### 2-2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilisation :

- Constructions sur sol d'autrui : 5 à 20 ans,
- Installations techniques : 3 à 20 ans,
- Installations générales, agencements, aménagements : 5 à 20 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 10 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans,
- Matériel de transport : 2 à 5 ans.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée. Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les investissements d'immobilisations corporelles de l'exercice s'élèvent à 333 K€ auxquels s'ajoutent les immobilisations en cours de l'exercice précédent de 28 K€.

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations corporelles sont traduites dans le tableau ci-joint des immobilisations.

#### 2-3 - Immobilisations financières :

Elles sont composées de dépôts de garantie pour des locations immobilières et de prêts au personnel. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation d'un dépôt de garantie versé de 30 K€ a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

#### 2-4 - Stocks et En-cours de production :

La valorisation des en-cours comporte les charges de production directes (coût d'acquisition des matières consommées, sous traitance industrielle, main d'œuvre directe de production) et indirectes (frais généraux des sites de production). Le coût de production ainsi obtenu, ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux conformément au Plan Comptable Général 2014-03. Par ailleurs, les frais financiers ne sont pas incorporés dans la valorisation des en-cours.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Les pertes sur les coûts réalisés font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

#### 2-5 - Contrats de développement :

Les résultats sur les contrats de développement à caractère pluriannuel sont dégagés selon le degré d'avancement. Celui-ci est mesuré sur la base des coûts des travaux et services réalisés par rapport au coût total estimé des contrats.

Le degré d'avancement du programme de développement P120C est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société sans prise en compte des coûts de sous-traitance AVIO et ARIANEGROUP qui ne sont pas représentatifs de l'avancement du programme.

#### 2-6 - Contrats de marchés de production :

Les marchés de production sont facturés à la livraison ou à l'acceptation par le client des biens correspondants.

Le résultat dégagé lors de chaque livraison de chaque moteur est déterminé sur la base du taux de marge unique estimé à terminaison du contrat de production PB et P120.

Chacun des contrats PB et P120 représente un contrat unique avec un ensemble de livraisons.

#### 2-7 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

#### 2-8 - Provisions pour risques et charges :

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date d'arrêté des comptes ont été couverts par les provisions suivantes (cf § 3.4):

- les engagements au titre des indemnités de fin de carrière,
- les engagements au titre de la médaille du travail.

Les pertes probables sur les travaux ou prestations restant à exécuter des contrats en-cours, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour perte à terminaison, enregistrée en provision pour risque.

#### 2-9 - Engagements de retraite :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière - IFC) sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de départ en retraite supportés par la société Europropulsion au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision.

Comme précédemment, les montants provisionnés durant l'exercice 2022 ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetés (méthode rétrospective) avec salaires de fin de carrière qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite. Ces engagements de retraite ont fait l'objet d'une évaluation par un actuair indépendant.

En 2022, afin de se conformer aux dispositions de l'IAS19, un changement de méthode de valorisation des engagements retraites a entraîné la diminution de la provision de 35 K€ des IFC. Cette écriture a comme contrepartie le crédit du compte Report à nouveau.

### **3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**

#### 3-1 - Informations sur les immobilisations :

(cf état des immobilisations et tableau des amortissements)

### 3-2 - Informations sur les créances et les dettes :

(cf état des créances et des dettes)

### 3-3 - Capitaux propres :

(cf tableau de répartition du capital et tableau de variation des capitaux propres)

### 3-4 - Provisions pour risques et charges :

(cf tableau des provisions)

3-4-1 - Les dotations aux provisions de l'exercice 2022 s'élèvent à 48.016 € et correspondent aux risques et charges suivants :

- La dotation à la provision pour engagements de retraite de l'exercice qui s'élève à 45.492 €, le solde de la provision s'élève à 532.322 €.
- La dotation à la provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 2.524 €, le solde de la provision s'élève à 20.502 €.

3-4-2 - Les reprises de provisions pour risques et charges de 156.627 € regroupent :

- une reprise de provision constatée à la clôture de l'exercice de 147.885 € relative aux intérêts financiers à payer sur de Taxe Professionnelle et de Cotisation Foncière des Entreprises de 2009 à 2019. Ce risque avait été provisionné à la suite de la décision du Conseil d'Etat en date du 29 juin 2020 qui a annulé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 26 septembre 2019, favorable à la Société.
- des reprises de provisions d'exploitation pour engagements de retraite de 802 € étant rappelé que 35.525 € ont été repris par le crédit du compte de report à nouveau (cf.2.9).
- une reprise de provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 7.940 €.

### 3-5 - Transactions entre les parties liées :

Absence de transactions conclues à des conditions de marché hors norme.

### 3-6 - Informations sur les « charges à payer » :

Les montants des « charges à payer » inclus dans les postes du bilan sont les suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues:	655.703 €.
- Charges de personnel à payer:	2.573.975 €.
- Charges sociales à payer:	823.273 €.
- Etat, charges à payer:	940.535 €.

Le compte « Etat charges à payer » correspondent à une partie des dettes de CFE pour 756 K€.

### 3-7 - Informations sur les « produits à recevoir » :

Les « produits à recevoir » correspondent aux « Clients, factures à établir » de 7.481 K€, qui regroupent principalement les révisions de prix en application des clauses d'indexation prévues par le contrat PB pour 4.890 K€.

### 3-8 - Informations sur les « produits constatés d'avance » :

Les produits constatés d'avance de 11.644 K€ correspondent au chiffre d'affaires extourné, relatif à des travaux non effectués à la clôture de l'exercice.

### 3-9 - Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de 113.667 K€ est réalisé principalement avec deux clients européens et se répartit comme suit :

- chiffre d'affaires production : 66.961 K€
- chiffre d'affaires de développement : 46.706 K€

### 3-10 - Stocks et en-cours :

Les en-cours de production de 126.053 K€ au 31 décembre 2022 correspondent pour l'essentiel à des en-cours sur les contrats de production PB et P120 ainsi que sur le contrat de développement P120C.

### 3-11 - Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés avant crédits d'impôt s'élève à 1.687.431 €.

En application de l'article 39 decies du CGI, l'impôt sur les sociétés a été déterminé après déduction exceptionnelle en faveur des investissements d'un montant de 30.817 € générant une économie d'impôt de 7.704 €.

De plus, la société a comptabilisé dans les comptes de l'exercice :

- le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2022 pour 1.324.635 €,
- un Crédit d'Impôt Recherche complémentaire au titre de l'année 2021 pour 2.275 €,
- le Crédit d'Impôt pour investissements outre-mer au titre de l'année 2022 pour 63.383 €.

Un tableau figurant en annexe détaille la ventilation de l'impôt sur les sociétés.

### 3-12 - Situation fiscale différée :

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents, pour la détermination du résultat imposable et du résultat comptable conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau figurant en annexe.

### 3-13 Résultat exceptionnel

Au cours de l'exercice, la société a facturé auprès de l'ESA une indemnité de contrat d'un montant de 3.785 K€ H.T, pour non respect des clauses de cadences du contrat. Ce revenu a été comptabilisé en produits exceptionnels.

La société a comptabilisé une reprise de charges à payer relative au paiement de la CFE de 2019 pour 350 K€, devenue sans objet.

## **4 - AUTRES INFORMATIONS:**

### 4-1 - Effectif :

L'effectif au 31/12/2022, qui s'élève à 55 personnes, est le suivant :

	Etablissement SURESNES	Etablissement KOUROU
Cadres :	13	9
Non cadres :	2	31

L'effectif est de 55 salariés à contrats à durée indéterminée et aucun salarié en contrat à durée déterminée.

### 4-2 - Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2022, ressort à 25.500 € et les honoraires comptabilisés au titre des autres services s'élèvent à 10.500 € pour l'année 2022.

### 4-3 - Rémunérations des dirigeants :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

### 4-4 - Identités des sociétés consolidantes :

ARIANEGROUP SAS, 51-61 Route de Verneuil – 78130 LES MUREAUX, 519 032 247 RCS VERSAILLES

AVIO SPA, Via Ariana km 5,200 – 00034 COLLEFERRO, REA n°1177979 ROME

#### 4-5 - Engagements hors bilan :

##### . Engagements donnés :

Caution bancaire au profit d'un tiers : la banque BNP s'est portée caution au profit de la Direction Générale des Douanes, jusqu'à concurrence d'un montant de un million quatre cent quarante quatre mille euros, pour garantie du paiement des droits, taxes et intérêts dont la société Europropulsion serait redevable en cas d'inexécution totale ou partielle des engagements souscrits dans le cadre de tous régimes et procédures douaniers.

##### . Engagements reçus : Néant

##### . Engagements réciproques : Absence d'engagements réciproques non équilibrés.

**S.A. EUROPROPULSION**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Euros)**

	31/12/2021	Affectation résultat	Dividendes	Résultat N	Provisions réglementées	31/12/2022
Capital social	1 200 000					1 200 000
Réserve légale	121 959					121 959
Réserves réglementées	19 592					19 592
Report à nouveau*	8 427 655	200 432				8 628 088
Résultat de l'exercice Distribution	4 964 907	-164 907	-4 800 000	6 070 042		6 070 042
<b>Total</b>	<b>14 734 114</b>	<b>35 525</b>	<b>-4 800 000</b>	<b>6 070 042</b>	<b>0</b>	<b>16 039 681</b>

\* En 2022, le changement de méthode de comptabilisation des indemnités départ à la retraite a entraîné une augmentation du report à nouveau de 35.525 €.

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: VALEURS BRUTES (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin exercice</b>
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 474 166	172 850	70 942	1 576 075
Immobilisations incorporelles en cours	93 842	4 589	93 842	4 589
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 568 008</b>	<b>177 439</b>	<b>164 784</b>	<b>1 580 663</b>
Constructions	373 461			373 461
Installations techn., matériel et outillage	6 556 261	181 094	377 995	6 359 359
Installations générales, agencements	2 490 984	24 060	53 296	2 461 748
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	780 558	46 151	84 077	742 632
Divers				
Immobilisations corporelles en cours	28 357	81 895		110 252
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 380 863</b>	<b>333 200</b>	<b>515 368</b>	<b>10 198 696</b>
Participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immo.financières	301 511	59 438	69 571	291 379
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>301 511</b>	<b>59 438</b>	<b>69 571</b>	<b>291 379</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 250 382</b>	<b>570 077</b>	<b>749 723</b>	<b>12 070 737</b>

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: AMORTISSEMENTS (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin exercice</b>
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 419 604	51 437	70 942	1 400 100
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 419 604</b>	<b>51 437</b>	<b>70 942</b>	<b>1 400 100</b>
Constructions	150 902	21 387		172 289
Installations techn., matériel et outillage	5 495 056	232 687	332 109	5 395 634
Installations générales, agencements	1 746 232	121 819	51 578	1 816 473
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	616 739	92 786	83 997	625 529
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 160 174</b>	<b>468 679</b>	<b>467 683</b>	<b>8 161 170</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 579 778</b>	<b>520 116</b>	<b>538 625</b>	<b>9 561 270</b>

Dotations aux amortissements d'exploitation : 520 116  
 Dotations aux amortissements exceptionnels :  
 Total des dotations aux amortissements : 520 116

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Montant total</b>	<b>Echéance à moins d' 1 an</b>	<b>Echéance à plus d' 1 an</b>	<b>Echéance à plus de 5 ans</b>
<b>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE:</b>				
. Rattachées à des participations				
. Prêts	40 800	25 883	14 917	
. Autres	250 578	30 085	220 493	
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT:</b>				
. Avances & acomptes versés sur commande	88 038 720	88 038 720		
. Clients et comptes rattachés	21 891 607	21 891 607		
. Autres	63 970 383	63 970 383		
. Capital appelé non versé				
. Charges constatées d'avance	51 524	51 524		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>174 243 613</b>	<b>174 008 203</b>	<b>235 410</b>	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	3 766	3 766		
Avances et acomptes recus s/commande en cours	259 759 157	259 759 157		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 960 839	25 960 839		
Dettes fiscales et sociales	8 739 484	8 739 484		
Dettes sur immobilisations	67 412	67 412		
Autres dettes	1 465	1 465		
Produits constatés d'avance	11 644 106	11 644 106		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>306 176 227</b>	<b>306 176 227</b>		

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>TABLEAU DES PROVISIONS (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises *</b>	<b>Fin exercice</b>
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	696 960	48 016	192 152	552 824
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
. sur immobilisations		30 085		30 085
. sur stocks et en cours				
. sur comptes clients				
. autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL GENERAL</b>	696 960	78 101	192 152	582 909
Dont dotations et reprises:				
Exploitation		48 016	8 742	
Financières			147 885	
Exceptionnelles		30 085		

\* L'information relative aux reprises de provisions utilisées et non utilisées est donnée en § 3.4.2.

Le changement de méthode de valorisation des engagements retraites a entraîné la diminution de la provision de 35.525 €

L'information relative aux IFC est donnée en § 2.9.

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE (en Euros)</b>			
<b>NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES</b>	<b>BASE</b>	<b>TAUX D'IS</b>	<b>IMPOT SOCIETE</b>
<b>CREANCES D'IMPOTS</b>			
Organic	151 764	25,83%	39 193
Participation des salariés et forfait social	1 036 392	25,83%	267 648
Provision pour retraite	532 322	25,83%	137 472
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 479</b>		<b>444 314</b>
<b>DETTES D'IMPOTS</b>			
<b>TOTAL</b>			

**REPARTITION DU CAPITAL DE LA S.A. EUROPROPULSION  
AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>ACTIONS DETENUES</b>
ARIANEGROUP SAS 51-61 Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX	40 000
AVIO SPA Via Ariana km 5,200 00034 COLLEFERRO ITALIE	39 997
Autres actionnaires	3
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>

<b>Montant du capital</b>	<b>1 200 000 €</b>
<b>Nominal par action</b>	<b>15 €</b>

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (en Euros)								
	Résultat comptable avant impôt	Résultat fiscal avant impôt	Impôt				Résultat net (avant participation)	
			Théorique	Crédit d'impôt recherche	Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	Constaté en charges	Théorique	Comptable
Courant	3 205 087	2 604 539	662 733	-1 326 910	-63 383	-727 560	2 542 354	3 932 647
Exceptionnel	4 025 753	4 027 059	1 024 698			1 024 698	3 001 055	3 001 055
<b>TOTAL</b>	<b>7 230 840</b>	<b>6 631 598</b>	<b>1 687 431</b>	<b>-1 326 910</b>	<b>-63 383</b>	<b>297 138</b>	<b>5 543 409</b>	<b>6 933 702</b>

Participation 2022 -863 660

Résultat net comptable	6 070 042
------------------------	-----------

Le montant d'impôt constaté au compte de résultat se décompose comme suit:

Impôt sur les sociétés	1 687 431
Crédit d'impôt recherche	-1 326 910
Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	-63 383
<b>Total Impôt sur les bénéfices du compte de résultat</b>	<b>297 138</b>

**S.A. EUROPROPULSION**

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni

92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2022**

## **1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE:**

L'activité de l'exercice 2022 a été marquée par :

- la vente de 1,5 jeux de moteurs PB, pour 2,5 jeux vendus au cours de l'exercice précédent,
- la vente de 3 moteurs P120-VEGA , dont 1 sous forme de prototype lié au contrat de développement,
- la continuation des activités du développement P120 C , et le démarrage du nouveau projet de développement P120 C+.

## **2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES:**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

### 2-1 - Immobilisations incorporelles :

Elles correspondent à des logiciels amortis sur 3 à 5 ans en linéaire.

Les logiciels acquis et les coûts de développement interne de logiciels sont immobilisés. Les investissements de logiciels de l'exercice s'élèvent à 83 K€, auxquels s'ajoutent les immobilisations incorporelles en cours de l'exercice précédent de 95 K€.

Au titre de l'exercice 2022, les frais de recherche et de développement, autres que les coûts de développement de logiciels, sont comptabilisés en charges d'exploitation, les critères pour leur immobilisation, tels que définis par la réglementation en vigueur, n'étant pas réunis. L'essentiel des coûts directs de recherche de l'exercice 2022 s'élève à 3.689 K€ et sont intégralement imputés sur les contrats de développement.

### 2-2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilisation :

- Constructions sur sol d'autrui : 5 à 20 ans,
- Installations techniques : 3 à 20 ans,
- Installations générales, agencements, aménagements : 5 à 20 ans,
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 10 ans,
- Mobilier : 3 à 10 ans,
- Matériel de transport : 2 à 5 ans.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée. Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

Les investissements d'immobilisations corporelles de l'exercice s'élèvent à 333 K€ auxquels s'ajoutent les immobilisations en cours de l'exercice précédent de 28 K€.

Les acquisitions et les cessions d'immobilisations corporelles sont traduites dans le tableau ci-joint des immobilisations.

#### 2-3 - Immobilisations financières :

Elles sont composées de dépôts de garantie pour des locations immobilières et de prêts au personnel. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation d'un dépôt de garantie versé de 30 K€ a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

#### 2-4 - Stocks et En-cours de production :

La valorisation des en-cours comporte les charges de production directes (coût d'acquisition des matières consommées, sous traitance industrielle, main d'œuvre directe de production) et indirectes (frais généraux des sites de production). Le coût de production ainsi obtenu, ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux conformément au Plan Comptable Général 2014-03. Par ailleurs, les frais financiers ne sont pas incorporés dans la valorisation des en-cours.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Les pertes sur les coûts réalisés font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

#### 2-5 - Contrats de développement :

Les résultats sur les contrats de développement à caractère pluriannuel sont dégagés selon le degré d'avancement. Celui-ci est mesuré sur la base des coûts des travaux et services réalisés par rapport au coût total estimé des contrats.

Le degré d'avancement du programme de développement P120C est mesuré en fonction de la part propre des coûts engagés par la société sans prise en compte des coûts de sous-traitance AVIO et ARIANEGROUP qui ne sont pas représentatifs de l'avancement du programme.

#### 2-6 - Contrats de marchés de production :

Les marchés de production sont facturés à la livraison ou à l'acceptation par le client des biens correspondants.

Le résultat dégagé lors de chaque livraison de chaque moteur est déterminé sur la base du taux de marge unique estimé à terminaison du contrat de production PB et P120.

Chacun des contrats PB et P120 représente un contrat unique avec un ensemble de livraisons.

#### 2-7 - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

#### 2-8 - Provisions pour risques et charges :

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date d'arrêt des comptes ont été couverts par les provisions suivantes (cf § 3.4):

- les engagements au titre des indemnités de fin de carrière,
- les engagements au titre de la médaille du travail.

Les pertes probables sur les travaux ou prestations restant à exécuter des contrats en-cours, font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour perte à terminaison, enregistrée en provision pour risque.

#### 2-9 - Engagements de retraite :

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite (indemnités de fin de carrière - IFC) sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de départ en retraite supportés par la société Europropulsion au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise ont fait l'objet de la comptabilisation d'une provision.

Comme précédemment, les montants provisionnés durant l'exercice 2022 ont été évalués selon la méthode des unités de crédit projetés (méthode rétrospective) avec salaires de fin de carrière qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite. Ces engagements de retraite ont fait l'objet d'une évaluation par un actuair indépendant.

En 2022, afin de se conformer aux dispositions de l'IAS19, un changement de méthode de valorisation des engagements retraites a entraîné la diminution de la provision de 35 K€ des IFC. Cette écriture a comme contrepartie le crédit du compte Report à nouveau.

### **3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**

#### 3-1 - Informations sur les immobilisations :

(cf état des immobilisations et tableau des amortissements)

### 3-2 - Informations sur les créances et les dettes :

(cf état des créances et des dettes)

### 3-3 - Capitaux propres :

(cf tableau de répartition du capital et tableau de variation des capitaux propres)

### 3-4 - Provisions pour risques et charges :

(cf tableau des provisions)

3-4-1 - Les dotations aux provisions de l'exercice 2022 s'élèvent à 48.016 € et correspondent aux risques et charges suivants :

- La dotation à la provision pour engagements de retraite de l'exercice qui s'élève à 45.492 €, le solde de la provision s'élève à 532.322 €.
- La dotation à la provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 2.524 €, le solde de la provision s'élève à 20.502 €.

3-4-2 - Les reprises de provisions pour risques et charges de 156.627 € regroupent :

- une reprise de provision constatée à la clôture de l'exercice de 147.885 € relative aux intérêts financiers à payer sur de Taxe Professionnelle et de Cotisation Foncière des Entreprises de 2009 à 2019. Ce risque avait été provisionné à la suite de la décision du Conseil d'Etat en date du 29 juin 2020 qui a annulé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 26 septembre 2019, favorable à la Société.
- des reprises de provisions d'exploitation pour engagements de retraite de 802 € étant rappelé que 35.525 € ont été repris par le crédit du compte de report à nouveau (cf.2.9).
- une reprise de provision pour médailles du travail de l'exercice qui s'élève à 7.940 €.

### 3-5 - Transactions entre les parties liées :

Absence de transactions conclues à des conditions de marché hors norme.

### 3-6 - Informations sur les « charges à payer » :

Les montants des « charges à payer » inclus dans les postes du bilan sont les suivants :

- Fournisseurs, factures non parvenues:	655.703 €.
- Charges de personnel à payer:	2.573.975 €.
- Charges sociales à payer:	823.273 €.
- Etat, charges à payer:	940.535 €.

Le compte « Etat charges à payer » correspondent à une partie des dettes de CFE pour 756 K€.

### 3-7 - Informations sur les « produits à recevoir » :

Les « produits à recevoir » correspondent aux « Clients, factures à établir » de 7.481 K€, qui regroupent principalement les révisions de prix en application des clauses d'indexation prévues par le contrat PB pour 4.890 K€.

### 3-8 - Informations sur les « produits constatés d'avance » :

Les produits constatés d'avance de 11.644 K€ correspondent au chiffre d'affaires extourné, relatif à des travaux non effectués à la clôture de l'exercice.

### 3-9 - Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de 113.667 K€ est réalisé principalement avec deux clients européens et se répartit comme suit :

- chiffre d'affaires production : 66.961 K€
- chiffre d'affaires de développement : 46.706 K€

### 3-10 - Stocks et en-cours :

Les en-cours de production de 126.053 K€ au 31 décembre 2022 correspondent pour l'essentiel à des en-cours sur les contrats de production PB et P120 ainsi que sur le contrat de développement P120C.

### 3-11 - Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés avant crédits d'impôt s'élève à 1.687.431 €.

En application de l'article 39 decies du CGI, l'impôt sur les sociétés a été déterminé après déduction exceptionnelle en faveur des investissements d'un montant de 30.817 € générant une économie d'impôt de 7.704 €.

De plus, la société a comptabilisé dans les comptes de l'exercice :

- le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2022 pour 1.324.635 €,
- un Crédit d'Impôt Recherche complémentaire au titre de l'année 2021 pour 2.275 €,
- le Crédit d'Impôt pour investissements outre-mer au titre de l'année 2022 pour 63.383 €.

Un tableau figurant en annexe détaille la ventilation de l'impôt sur les sociétés.

### 3-12 - Situation fiscale différée :

La prise en considération de certaines charges et de certains produits, dans des exercices différents, pour la détermination du résultat imposable et du résultat comptable conduit à une situation fiscale différée, présentée dans le tableau figurant en annexe.

### 3-13 Résultat exceptionnel

Au cours de l'exercice, la société a facturé auprès de l'ESA une indemnité de contrat d'un montant de 3.785 K€ H.T, pour non respect des clauses de cadences du contrat. Ce revenu a été comptabilisé en produits exceptionnels.

La société a comptabilisé une reprise de charges à payer relative au paiement de la CFE de 2019 pour 350 K€, devenue sans objet.

## **4 - AUTRES INFORMATIONS:**

### 4-1 - Effectif :

L'effectif au 31/12/2022, qui s'élève à 55 personnes, est le suivant :

	Etablissement SURESNES	Etablissement KOUROU
Cadres :	13	9
Non cadres :	2	31

L'effectif est de 55 salariés à contrats à durée indéterminée et aucun salarié en contrat à durée déterminée.

### 4-2 - Honoraires du Commissaire aux comptes :

Conformément au décret n° 208-1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2022, ressort à 25.500 € et les honoraires comptabilisés au titre des autres services s'élèvent à 10.500 € pour l'année 2022.

### 4-3 - Rémunérations des dirigeants :

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

### 4-4 - Identités des sociétés consolidantes :

ARIANEGROUP SAS, 51-61 Route de Verneuil – 78130 LES MUREAUX, 519 032 247 RCS VERSAILLES

AVIO SPA, Via Ariana km 5,200 – 00034 COLLEFFERRO, REA n°1177979 ROME

#### 4-5 - Engagements hors bilan :

##### . Engagements donnés :

Caution bancaire au profit d'un tiers : la banque BNP s'est portée caution au profit de la Direction Générale des Douanes, jusqu'à concurrence d'un montant de un million quatre cent quarante quatre mille euros, pour garantie du paiement des droits, taxes et intérêts dont la société Europropulsion serait redevable en cas d'inexécution totale ou partielle des engagements souscrits dans le cadre de tous régimes et procédures douaniers.

##### . Engagements reçus : Néant

##### . Engagements réciproques : Absence d'engagements réciproques non équilibrés.

**S.A. EUROPROPULSION**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Euros)**

	31/12/2021	Affectation résultat	Dividendes	Résultat N	Provisions réglementées	31/12/2022
Capital social	1 200 000					1 200 000
Réserve légale	121 959					121 959
Réserves réglementées	19 592					19 592
Report à nouveau*	8 427 655	200 432				8 628 088
Résultat de l'exercice Distribution	4 964 907	-164 907	-4 800 000	6 070 042		6 070 042
<b>Total</b>	<b>14 734 114</b>	<b>35 525</b>	<b>-4 800 000</b>	<b>6 070 042</b>	<b>0</b>	<b>16 039 681</b>

\* En 2022, le changement de méthode de comptabilisation des indemnités départ à la retraite a entraîné une augmentation du report à nouveau de 35.525 €.

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: VALEURS BRUTES (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin exercice</b>
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 474 166	172 850	70 942	1 576 075
Immobilisations incorporelles en cours	93 842	4 589	93 842	4 589
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 568 008</b>	<b>177 439</b>	<b>164 784</b>	<b>1 580 663</b>
Constructions	373 461			373 461
Installations techn., matériel et outillage	6 556 261	181 094	377 995	6 359 359
Installations générales, agencements	2 490 984	24 060	53 296	2 461 748
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	780 558	46 151	84 077	742 632
Divers				
Immobilisations corporelles en cours	28 357	81 895		110 252
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 380 863</b>	<b>333 200</b>	<b>515 368</b>	<b>10 198 696</b>
Participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immo.financières	301 511	59 438	69 571	291 379
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>301 511</b>	<b>59 438</b>	<b>69 571</b>	<b>291 379</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 250 382</b>	<b>570 077</b>	<b>749 723</b>	<b>12 070 737</b>

<b>TABLEAU DES IMMOBILISATIONS: AMORTISSEMENTS (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin exercice</b>
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	1 419 604	51 437	70 942	1 400 100
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 419 604</b>	<b>51 437</b>	<b>70 942</b>	<b>1 400 100</b>
Constructions	150 902	21 387		172 289
Installations techn., matériel et outillage	5 495 056	232 687	332 109	5 395 634
Installations générales, agencements	1 746 232	121 819	51 578	1 816 473
Matériel de transport	151 244			151 244
Matériel de bureau, informatique, mobilier	616 739	92 786	83 997	625 529
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 160 174</b>	<b>468 679</b>	<b>467 683</b>	<b>8 161 170</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 579 778</b>	<b>520 116</b>	<b>538 625</b>	<b>9 561 270</b>

Dotations aux amortissements d'exploitation : 520 116  
 Dotations aux amortissements exceptionnels :  
 Total des dotations aux amortissements : 520 116

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Montant total</b>	<b>Echéance à moins d' 1 an</b>	<b>Echéance à plus d' 1 an</b>	<b>Echéance à plus de 5 ans</b>
<b>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE:</b>				
. Rattachées à des participations				
. Prêts	40 800	25 883	14 917	
. Autres	250 578	30 085	220 493	
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT:</b>				
. Avances & acomptes versés sur commande	88 038 720	88 038 720		
. Clients et comptes rattachés	21 891 607	21 891 607		
. Autres	63 970 383	63 970 383		
. Capital appelé non versé				
. Charges constatées d'avance	51 524	51 524		
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>174 243 613</b>	<b>174 008 203</b>	<b>235 410</b>	
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit</b>				
Emprunts et dettes financières divers	3 766	3 766		
Avances et acomptes recus s/commande en cours	259 759 157	259 759 157		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 960 839	25 960 839		
Dettes fiscales et sociales	8 739 484	8 739 484		
Dettes sur immobilisations	67 412	67 412		
Autres dettes	1 465	1 465		
Produits constatés d'avance	11 644 106	11 644 106		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>306 176 227</b>	<b>306 176 227</b>		

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>TABLEAU DES PROVISIONS (en Euros)</b>				
<b>EXERCICE 2022</b>	<b>Début exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises *</b>	<b>Fin exercice</b>
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	696 960	48 016	192 152	552 824
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
. sur immobilisations		30 085		30 085
. sur stocks et en cours				
. sur comptes clients				
. autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>696 960</b>	<b>78 101</b>	<b>192 152</b>	<b>582 909</b>
Dont dotations et reprises:				
Exploitation		48 016	8 742	
Financières			147 885	
Exceptionnelles		30 085		

\* L'information relative aux reprises de provisions utilisées et non utilisées est donnée en § 3.4.2.

Le changement de méthode de valorisation des engagements retraites a entraîné la diminution de la provision de 35.525 €

L'information relative aux IFC est donnée en § 2.9.

**S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE (en Euros)</b>			
<b>NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES</b>	<b>BASE</b>	<b>TAUX D'IS</b>	<b>IMPOT SOCIETE</b>
<b>CREANCES D'IMPOTS</b>			
Organic	151 764	25,83%	39 193
Participation des salariés et forfait social	1 036 392	25,83%	267 648
Provision pour retraite	532 322	25,83%	137 472
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 479</b>		<b>444 314</b>
<b>DETTES D'IMPOTS</b>			
<b>TOTAL</b>			

**REPARTITION DU CAPITAL DE LA S.A. EUROPROPULSION  
AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>ACTIONS DETENUES</b>
ARIANEGROUP SAS 51-61 Route de Verneuil 78130 LES MUREAUX	40 000
AVIO SPA Via Ariana km 5,200 00034 COLLEFERRO ITALIE	39 997
Autres actionnaires	3
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>

<b>Montant du capital</b>	<b>1 200 000 €</b>
<b>Nominal par action</b>	<b>15 €</b>

S.A. EUROPROPULSION AU 31 DECEMBRE 2022

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (en Euros)								
	Résultat comptable avant impôt	Résultat fiscal avant impôt	Impôt				Résultat net (avant participation)	
			Théorique	Crédit d'impôt recherche	Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	Constaté en charges	Théorique	Comptable
Courant	3 205 087	2 604 539	662 733	-1 326 910	-63 383	-727 560	2 542 354	3 932 647
Exceptionnel	4 025 753	4 027 059	1 024 698			1 024 698	3 001 055	3 001 055
<b>TOTAL</b>	<b>7 230 840</b>	<b>6 631 598</b>	<b>1 687 431</b>	<b>-1 326 910</b>	<b>-63 383</b>	<b>297 138</b>	<b>5 543 409</b>	<b>6 933 702</b>

Participation 2022 -863 660

Résultat net comptable	6 070 042
------------------------	-----------

Le montant d'impôt constaté au compte de résultat se décompose comme suit:

Impôt sur les sociétés	1 687 431
Crédit d'impôt recherche	-1 326 910
Crédit d'impôt Investissements Outre Mer	-63 383
<b>Total Impôt sur les bénéfices du compte de résultat</b>	<b>297 138</b>

# **Didier FLEYTOUX**

*Expert comptable - Commissaire aux comptes*

*Membre de la Compagnie régionale de Paris*

## **S.A. EUROPROPULSION**

Société Anonyme au capital de 1.200.000 Euros.

22, quai Gallieni


92150 SURESNES

388 250 797 RCS NANTERRE

### **COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2022**

**Certifié conforme**

  
Signature  
numérique de  
TALAMONI  
Date :  
2023.10.12  
15:14:54 +02'00'

- 1 -

# BILAN ACTIF

2050

Désignation : Europropulsion  
 Adresse : 22 Quai Galliéni 92150 Suresnes  
 N°SIRET : 38 825 079 700 015

Code APE :

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques	Montant brut	Amortissements	décembre 2022	décembre 2021
Capital souscrit non appelé	I AA			
<b>IMMOBILISAT. INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de recherche et développement	AD	AE		
Concessions,brevets,droits similaires	AF 1 576 075	AG 1 400 100	175 975	54 562
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ 4 589	AK	4 589	93 842
Avances,acomptes immob. incorpor.	AL	AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP 373 461	AQ 172 289	201 171	222 558
Installations techniq., matériel, outillage	AR 6 359 359	AS 5 395 634	963 725	1 061 204
Autres immobilisations corporelles	AT 3 355 623	AU 2 593 246	762 378	908 571
Immobilisations en cours	AV 110 252	AW	110 252	28 357
Avances et acomptes	AX	AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF 40 800	BG	40 800	57 521
Autres immobilisations financières	BH 250 578	BI 30 085	220 493	243 990
<b>TOTAL II</b>	<b>I BJ 12 070 737</b>	<b>BK 9 591 355</b>	<b>2 479 382</b>	<b>2 670 605</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En-cours de production de biens	BN 126 052 915	BO	126 052 915	99 806 876
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV 88 038 720	BW	88 038 720	60 698 507
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX 21 891 607	BY	21 891 607	28 831 249
Autres créances (3)	BZ 63 970 383	CA	63 970 383	22 433 254
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	CE		
Disponibilités	CF 20 284 201	CG	20 284 201	1 742 881
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance (3)	CH 51 524	CI	51 524	48 306
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ 320 289 351</b>	<b>CK</b>	<b>320 289 351</b>	<b>213 561 072</b>
Charges à répartir/plsrs exercices	IV CL			
Primes rembours des obligations	V CM			
Ecart de conversion actif	VI CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO 332 360 087</b>	<b>1A 9 591 355</b>	<b>322 768 732</b>	<b>216 231 676</b>
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	(3)Part à + 1 an: [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Désignation : Europropulsion

Rubriques		décembre 2022	décembre 2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/> )	DA	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence <input type="text"/> EK <input type="text"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD	121 959	121 959
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cou <input type="text"/> B1 <input type="text"/> )	DF	19 592	19 592
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )	DG		
Report à nouveau	DH	8 628 087	8 427 655
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6 070 042	4 964 907
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>16 039 681</b>	<b>14 734 114</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	0	147 885
Provisions pour charges	DQ	552 824	549 075
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>552 824</b>	<b>696 960</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participa <input type="text"/> EI <input type="text"/> )	DV	3 766	4 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	259 759 157	165 638 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 960 839	17 398 206
Dettes fiscales et sociales	DY	8 739 484	6 693 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	67 412	62 220
Autres dettes	EA	1 465	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	11 644 106	11 003 406
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>306 176 227</b>	<b>200 800 603</b>
Ecart de conversion passif	V ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>322 768 732</b>	<b>216 231 676</b>

## EUROPROPULSION

Société anonyme au capital de 1.200.000 euros  
22 Quai Galliéni – 92150 SURESNES  
388 250 797 RCS NANTERRE

### RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DU 5 AVRIL 2023

#### Deuxième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.070.042,29 euros et augmenté du report à nouveau créditeur de 8.628.087,22 euros, soit un montant total de 14.698.129,51 euros comme suit :

- versement d'un dividende de.....6.000.000,00 euros
- inscription du solde en report à nouveau pour un montant de ..... 8.698.129,51 euros

Le dividende net par action sera donc de 75 euros.

Le montant total des dividendes de 6.000.000,00 € constitue un revenu imposé au taux forfaitaire de 12,8 %, sauf option pour le barème de l'IR.

En cas d'option pour le barème de l'IR, celui-ci constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dans les conditions et limites légales.

Il est également précisé que les dividendes distribués feront l'objet d'un paiement à la source des prélèvements sociaux.


L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées sous forme de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUES PAR ACTION	DIVIDENDES TOTAL DISTRIBUES	REGIME FISCAL
Distribution 2022 sur résultat 2021	60 €	4.800.000 €	Eligible à l'abattement de 40% sur option
Distribution 2021 sur résultat 2020	0 €	0 €	Eligible à l'abattement de 40% sur option
Distribution 2020 sur résultat 2019	0 €	0 €	Eligible à l'abattement de 40%

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Yann TALAMONI

  
Signature  
numérique de  
TALAMONI  
Date :  
2023.10.12  
15:08:12 ®  
+02'00'